

École : INIS, Québec Un accouchement difficile

Julie Huguet

Volume 10, numéro 2, décembre 1990, février 1991

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/34165ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association des cinémas parallèles du Québec

ISSN

0820-8921 (imprimé)

1923-3221 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Huguet, J. (1990). École : INIS, Québec : un accouchement difficile. *Ciné-Bulles*, 10(2), 53-55.

Un accouchement difficile

par Julie Huguet

Si tout va bien, une école québécoise de cinéma verra enfin le jour à l'automne 1991. C'est ce que le président du Conseil d'administration provisoire, Fernand Dansereau, réalisateur et scénariste, a annoncé le 26 septembre dernier, lors d'un déjeuner-causerie qui rassemblait les membres de l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision.

La réalisation prochaine de l'Institut national de l'image et du son (INIS), dépend du soutien financier de l'industrie cinématographique et des ministères des Affaires culturelles et des Communications du Québec, ainsi que de l'appui du ministère des Communications du Canada. Sans la participation officielle de ces deux paliers gouvernementaux et du secteur privé, l'INIS, qui représente une entreprise d'envergure considérable, le budget de fonctionnement est évalué à 4 782 851 \$, pourrait hélas ne jamais se concrétiser.

Le projet de l'INIS germe dans l'esprit de ses promoteurs actuels depuis bientôt huit ans. Il a fallu qu'un nombre considérable de personnes, issues du milieu cinématographique, chérissent chacune l'idée d'une école pour que trois dossiers, celui de l'Institut du cinéma québécois, celui du Conservatoire d'art cinématographique et celui de Lavalin, voient le jour sans qu'aucun ne reçoive pourtant l'approbation totale des gouvernements. C'est à la demande expresse de ces derniers que les initiateurs des différents projets ont dû se fusionner afin de parvenir à une entente susceptible de donner forme à cette fameuse idée d'école.

La composition du Conseil d'administration constituée, à cet égard, un véritable tour de force. Elle témoigne du désir commun de rassembler les forces

vives de l'industrie cinématographique. Fernand Dansereau préside le groupe, entouré des vice-présidents Claude Fournier (réalisateur), Serge Losique (directeur du Festival des films du monde) et François Macerola (ex-commissaire à l'Office national du film et producteur). Monique Champagne (scripte et réalisatrice) occupe le poste de secrétaire et Yvan Dubuc (réalisateur) celui de secrétaire-exécutif. La trésorerie est confiée à Mel Hoppenheim (Studios Panavision). Au chapitre des membres exécutifs siègent André Bureau (avocat et ex-président du C.R.T.C.), Jacques Bilodeau (P.M.T. Vidéo, filiale de Télé-Métropole), Denys Arcand (réalisateur), Danièle Cauchard (vice-présidente du Festival des films du monde), Pierre Curzi (comédien), Joan Pennefather (Commissaire à l'Office national du film), Yvon Trudel (réalisateur) et Rock Demers (producteur).

L'INIS, corporation indépendante et privée, à but non lucratif, se destine aux créateurs de cinéma et de la vidéo afin de leur offrir une formation pour les métiers de scénariste, de réalisateur et de producteur. Les organisateurs de cette école ont choisi de concentrer leurs activités au centre-ville de Montréal, à proximité des lieux où la vie culturelle est en pleine effervescence.

L'étude exhaustive des conditions de production québécoises actuelles ont permis aux promoteurs de l'INIS de formuler un plan d'action conçu en fonction de la mise sur pied de leur entreprise. L'avènement des nouvelles technologies, le développement croissant des moyens de diffusion et des structures de production ainsi que la mondialisation des marchés constituent un défi de taille pour l'industrie audiovisuelle québécoise.

Le premier objectif de l'INIS est de pouvoir répondre à ces changements par le biais d'une formation qui s'adresse non seulement à la relève mais aussi aux professionnels. L'apprentissage des nouvelles technologies doit aussi être synonyme de création et dans ce contexte de changement, il est indispensable d'obtenir le soutien technique de formation qui puisse préparer les nouveaux aspirants.

Pourtant l'INIS suscite la controverse depuis les premiers jours où l'on a fait état de sa possible création. À l'heure actuelle le Québec possède cinq universités et sept collèges, concentrés principalement dans la région montréalaise, qui dispensent des cours de cinéma. Chaque année des centaines de jeunes quittent les bancs d'écoles avec l'espoir d'obtenir un

« L'INIS a choisi de se doter d'une infrastructure minimale. Le centre possèdera, en plus de ses locaux administratifs, des salles de cours adaptées à l'enseignement du cinéma et de la télévision, des salles de répétitions, des salles de réunions et un salon étudiant. Deux salles de montage film et trois salles de montage vidéo 'off line' ainsi qu'une salle avec parc informatique complèteront ses infrastructures. Mais l'INIS ne possèdera ni studio, ni plateau de tournage, ni appareillage lourd de post-production.

« L'INIS fera donc appel aux équipements techniques et aux studios existants pour assurer la formation. Cette utilisation des infrastructures techniques existantes découle de la volonté d'assurer une formation sur les mêmes équipements et dans les mêmes infrastructures que l'étudiant sera appelé à utiliser ultérieurement dans le cours de sa carrière professionnelle. Nous espérons que cette façon de faire favorisera en outre la rencontre des apprentis avec les meilleurs professionnels en exercice. »

(Rapport préliminaire de l'Institut national de l'image et du son, mai 1990, document de travail)

« En ce qui a trait à la formation technique proprement dite, celle-ci, malgré son importance, ne peut constituer une philosophie de formation dans les métiers de création. Elle ne peut non plus apporter des solutions aux problèmes de contenu, de traitement du sujet ou de sensibilité commune.

« C'est pour résoudre ces problèmes que l'INIS a choisi d'orienter la formation du programme long vers le développement de l'artiste.

« De tout temps, la formation de l'artiste a été considérée comme une démarche complexe. Elle exige l'acquisition de savoirs technique, esthétique, théorique, personnel et psychologique. Au-delà de l'acquisition de tous ces savoirs, elle nécessite en tout premier lieu la maîtrise de ces multiples dimensions dans la création de l'oeuvre artistique.

« Former des créateurs exige donc davantage que de leur faire apprendre des numéros de lentille ou des théories de scénarisation. Une pédagogie de l'artiste ne peut s'établir que dans une démarche d'apprentissage qui conduit l'individu à se définir dans son rapport au média, dans son rapport au public et finalement dans son rapport à lui-même et ce, à travers une série d'expériences significatives participant de la réalité du milieu de la production.

« C'est en fonction de cet objectif de développement de l'artiste que l'INIS a établi une stratégie de formation basée sur une démarche d'apprentissage par production. L'exercice réel du métier pouvant seul permettre un développement harmonieux et complet des multiples dimensions qui permettent l'existence des oeuvres audiovisuelles. »
(Rapport préliminaire de l'Institut national de l'image et du son, mai 1990, document de travail)

emploi au sein de cette belle grande famille qu'est le cinéma québécois.

La réalité est pourtant fort cruelle à leur égard. Les plus talentueux, les plus entêtés réussiront peut-être à passer la douloureuse mais fatidique épreuve de se lancer dans le milieu. Quant aux autres, ils iront grossir les rangs des chômeurs sans que personne n'ait pris garde de leur indiquer le chemin. Ce n'est pas nécessaire puisqu'un baccalauréat en beaux-arts ou en communication, c'est bien connu, ne mène nulle part.

La situation, aussi dramatique qu'elle puisse paraître, n'empêche pas le rêve de drainer les énergies des jeunes. Certains rêvent de faire du cinéma comme d'autres rêvent de devenir architectes ou médecins. La question demeure toujours identique : comment y parvenir. Chacune des universités nourrit secrètement l'ambition de faire de ce rêve une réalité.

Première pièce à conviction : le rapport préliminaire de l'INIS

Le rapport préliminaire de l'INIS stipule que le premier défi rencontré par toute école de cinéma est « tout d'abord celui de son enracinement dans le milieu de la production qui l'a fait naître, qui justifie son existence, et pour lequel elle constitue un outil dynamique de développement, de formation et de ressourcement. »

Le point fort de la création de l'INIS se trouve au niveau des moyens techniques alloués aux étudiants. À l'instar des universités qui offrent une formation en cinéma et qui possèdent l'équipement nécessaire à la production des films, l'INIS fera appel aux infrastructures déjà existantes (Radio-Québec, Radio-Canada, l'Office national du film, la Cinéma-thèque québécoise, le Conservatoire d'art cinématographique et autres institutions d'enseignement).

Les avantages d'une telle coopération sont multiples ; elle permet entre autres l'apprentissage du métier sur le terrain et le contact direct avec les équipements utilisés par les professionnels grâce à des stages, des ateliers et des productions. Il serait toutefois impérial que l'INIS considère la collaboration des télédiffuseurs et des diffuseurs en salle afin de permettre la diffusion des oeuvres produites par les étudiants. Cela assurerait le rayonnement de l'INIS tout en permettant aux candidats de confronter leurs productions au public extérieur.

La cinématographie québécoise regorge de techniciens talentueux mais des priorités d'usage s'imposent et celles de l'INIS consistent avant tout « à privilégier la formation des professionnels qui ont un rôle de premier ordre dans la conception, l'initiation et le développement des oeuvres audiovisuelles c'est-à-dire les scénaristes, les réalisateurs, et les producteurs ». Il n'est donc pas question ici d'entraîner des techniciens puisque l'axe de la formation se tourne tout entier vers la création. La belle affaire car en matière de pédagogie, la création emprunte des significations si diverses que n'importe quelle méthode peut s'y appliquer.

Il n'y a pas si longtemps, l'apprentissage du cinéma se faisait sur le tas. Aujourd'hui, et ce pour des raisons purement techniques, ce type de formation n'est presque plus en usage. Le rapport de l'INIS souligne toutefois les bienfaits de cette pratique. « Elle permettait l'intégration au milieu, le mûrissement de la dimension artistique, la transmission des dimensions éthiques de la profession et une instrumentation réelle de l'aspirant à tous les aspects de ce métier infiniment complexe. » C'est pour cette raison que l'INIS préconise une formation qui repose sur la méthode du tutorat. L'étudiant admis sera parrainé tout au long de son séjour par un professionnel qui, choisi par lui, le guidera dans ses activités de production, de réalisation ou de scénarisation.

L'INIS offre trois types de formation dans les secteurs du cinéma, de la vidéo et de la télévision. Le premier, destiné principalement à la relève, est un programme long d'une durée de deux ans, divisé en trois étapes. Les professionnels qui désirent se familiariser avec les nouvelles techniques de pointe ou renforcer la connaissance de leur métier, pourront se tourner vers une série de programmes courts destinés à répondre à leurs besoins spécifiques. L'INIS mettra aussi sur pied des programmes techniques propres à satisfaire la demande des entreprises de l'industrie.

Les portes de l'INIS, comme celles de la caverne d'Ali Baba, ne s'ouvriront toutefois qu'à de très rares élus. Les conditions du concours d'admission, qui ne sont pas encore définitives, semblent fort douteuses. Aucun pré-requis académique ni aucune expérience cinématographique ne sont exigés.

L'admission préliminaire se présente sous forme de concours général dont l'objectif premier consiste à l'évaluation des aptitudes du candidat. Les critères, simples et fort arbitraires, se lisent comme suit : créativité, structuration mentale, force de caractère,

puissance de conviction, aptitude au travail en groupe, culture générale, possession d'un univers intérieur riche, original et personnel.

Si le potentiel créateur se mesure en ces termes, qu'en est-il des candidats qui, détenteurs d'un baccalauréat en cinéma ou en communication, se voient nier leur travail cinématographique sous prétexte que « les productions antérieures dont peuvent se targuer les postulants ne sont pas des guides beaucoup plus sûrs (que la performance académique). Il reste toujours difficile d'évaluer le mérite particulier du candidat dans ces oeuvres et l'extrême variété des conditions de production dans lesquelles elles ont été réalisées, influence considérablement leur qualité. »

Pourtant le mérite de bon nombre d'étudiants réside justement dans le fait que, malgré des conditions de tournage extrêmement difficiles, ils aient pu réaliser un film et ce au risque d'hypothéquer toutes leurs ressources financières.

Une vingtaine de personnes seront admises à la deuxième étape du concours qui se poursuivra sur une période de quatre mois. Moyennant le modique somme de 1 500 \$, les candidats recevront une formation de base sur les métiers de scénariste, de producteur et de réalisateur, et mettront à profit cet enseignement dans la production d'une dramatique de cinq minutes, évaluée à 25 940 \$.

Le rapport préliminaire de l'INIS laisse entendre dans son budget que cette somme sera allouée à chacun des candidats, alors que la section réservée au programme long indique qu'ils alterneront les fonctions de scénariste, de producteur et de réalisateur. Ce qui pousse le nombre de dramatiques à six et non pas à 20.

Fond d'obscurité ? Mauvais calcul ? Quoi qu'il en soit, si le budget de 25 940 \$ est accordé à tous les participants, cela signifie qu'un demi-million aura été investi, en quatre mois, à la seule fin de déterminer « les aptitudes générales qu'aura démontrées l'étudiant dans la compréhension et la maîtrise de l'ensemble des disciplines et de leur interrelation. »

Si tout va bien, 15 candidats seront reçus. Contrat dûment signé en poche et délestés de 5 000 \$ pour la première année, les élus iront par les chemins de l'école en espérant avoir fait une bonne affaire. Ils auront 17 mois à parcourir dans leur discipline respective et cinq productions audiovisuelles à produire avant d'atteindre l'ultime étape.

Les candidats les plus méritoires, ceux qui se seront distingués par leur travail, seront conviés à la troisième phase. Il n'y en aura malheureusement qu'un par discipline. Celui-là « sera amené à réaliser une oeuvre majeure, selon les lois, les règles et les principes du milieu professionnel ».

Le rapport préliminaire de l'INIS laisse planer trop d'incertitude quant aux motivations profondes qui justifieraient sa création pour qu'il puisse obtenir l'assentiment des secteurs public et privé. Il est difficile de concevoir comment les jeunes inscrits au programme long pourront produire des oeuvres de qualité sous un régime de formation hautement compétitif. Le travail d'équipe est de rigueur en matière de cinéma, mais qu'en est-il lorsque le but visé n'est pas tant la dite formation que l'accès au firmament qui permettra au candidat émérite de produire son oeuvre.

Le 26 septembre dernier, Fernand Dansereau évoquait la nécessité de créer un incubateur de talents qui assureraient la survie de notre production cinématographique à l'échelle mondiale. Le problème soulevé par la mondialisation des marchés et des modes de production suppose que la formation des jeunes doit se fonder sur leur capacité d'adaptation aux différents média et à leur habilité à produire des oeuvres de qualité qui puissent répondre aux normes internationales. À l'ère de l'éclatement des frontières, tout créateur devra redoubler d'efforts et de ténacité pour soutenir la vision de son oeuvre afin qu'elle ne soit pas engloutie par les impératifs des marchés.

N'aurait-il pas été préférable dans l'état actuel d'envisager l'appui financier des organisateurs de l'INIS aux universités qui dispensent déjà des programmes de cinéma d'excellente qualité, mais dont les moyens techniques sont trop souvent désuets. Si l'INIS devenait une école supérieure de cinéma, elle donnerait peut-être l'espoir aux jeunes qui sortent des universités de pouvoir parachever leur formation de manière viable. C'est-à-dire en favorisant leur insertion dans le milieu cinématographique.

Il sera difficile d'en arriver à un consensus et d'ici là, l'INIS fera couler beaucoup d'encre. La réflexion ne peut qu'être utile à un projet de cette envergure et, comme le souligne Fernand Dansereau, « il reste encore beaucoup de travail à faire ». Mieux vaut attendre quelque temps plutôt que de voir s'élever un bel édifice que l'ensemble de la communauté ne pourrait soutenir. ■

« Le programme de formation est donné en français. Il est offert en priorité aux Québécois. Il est offert également à tout citoyen canadien. Durant ses premières années de fonctionnement, l'admission sera réservée exclusivement à cette clientèle en raison des besoins importants de formation au Québec et au Canada. Ultérieurement, l'INIS ouvrira ses portes à un petit nombre d'étudiants étrangers en vue de permettre le développement des liens internationaux si précieux dans la poursuite d'une carrière professionnelle. »

(Rapport préliminaire de l'Institut national de l'image et du son, mai 1990, document de travail)

INIS
80, rue de Brésoles
Montréal (Québec)
H2Y 1V5

Téléphone :
(514) 288-7655